



L'ASSISTANCE DES
PMA/PEID
AUX TRAVAUX DU
**CONSEIL DES DROITS
DE L'HOMME**

Faire en sorte que toutes les voix des États membres de l'ONU soient entendues :

Voix des délégué(e)s bénéficiaires
du Fonds d'affectation spéciale pour
l'assistance technique à l'appui des pays
les moins avancés (PMA) et des petits États
insulaires en développement (PEID) aux
travaux du Conseil des droits de l'homme

Brochure de l'exposition



Les origines de l'exposition

FATOU CAMARA HOUEL

Coordinatrice du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID)

Conceptrice de l'Exposition « Voix des délégué(e)s bénéficiaires du Fonds pour soutenir la participation des PMA et PEID aux travaux du Conseil des droits de l'homme »

Bureau du Directeur, Division des mécanismes du Conseil des droits de l'homme et des organes de traités Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Genève,
Mai 2016

Il y a tout juste trois mois, alors que j'écoutais pendant la 31^{ème} session du Conseil des droits de l'homme les interventions des délégué(e)s bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale, j'ai pensé qu'il serait enrichissant et émouvant de recueillir leurs opinions, leurs voix et de les partager. Il fallait absolument faire entendre les expériences de ces délégué(e)s, ainsi que celles de tous ceux et celles qui avaient participé aux sessions précédentes.

Cette exposition met donc en exergue les expériences diverses vécues par ces délégué(e)s durant leur participation au travail du Conseil, tout en soulignant l'impact que cela a eu sur leur travail une fois de retour dans leurs pays respectifs.

L'objectif principal du Fonds d'affectation spéciale est d'apporter un soutien aux délégué(e)s afin de faire en sorte que leur participation au Conseil des droits de l'homme ne soit pas une expérience isolée ou individuelle, mais qu'elle soit une première étape essentielle leur permettant ensuite de favoriser des changements durables sur le terrain.

Le dixième anniversaire du Conseil des droits de l'homme nous offre une occasion idéale pour dresser le bilan de ses activités et de celles de ses organes subsidiaires. C'est aussi un moment opportun pour examiner ce que le Fonds a permis d'accomplir et l'impact de ses réalisations, tant pour les pays bénéficiaires que pour les États donateurs.

Opérationnel depuis 2014, ce Fonds a été établi par la résolution 19/26 du Conseil des droits de l'homme. À ce jour, il a fourni une assistance à 38 délégué(e)s, femmes et hommes, venant de 33 PMA et PEID. Ce faisant, le Fonds a changé la donne en renforçant substantiellement les capacités de participation de ces pays. La majorité des délégué(e)s n'avaient jamais assisté à une session du Conseil avant d'obtenir le soutien du Fonds.

Lorsque j'ai invité les délégué(e)s à partager leurs expériences, leurs idées et leurs projets, leur réaction a été immédiate et enthousiaste. Leurs témoignages sont extraordinairement riches. J'ai mis en place une petite équipe comprenant des volontaires très motivé(e)s du programme UNV Online. Ils ont gentiment accepté de traduire les témoignages en anglais et en français. En quelques jours à peine et en quelques clics, notre « e-équipe » a travaillé dans trois fuseaux horaires différents (Australie, France et Canada). Véronique Bergeron, Marie Naudon et William Hochstetler ont ainsi apporté un soutien essentiel à ce projet. Leurs traductions ont été superbement éditées par Sara Dezalay.



En parcourant cette exposition, vous noterez la diversité, la richesse et l'engagement résolu de ces délégué(e)s. Malgré les nombreux défis auxquels ils et elles ont été confronté(e)s, ces délégué(e)s se sont immergé(e)s dans le programme, en profitant pleinement de ce que leur apportait le Fonds pour se familiariser avec le travail du Conseil des droits de l'homme et y participer.

Tous et toutes sont maintenant engagé(e)s dans nombre d'activités et d'initiatives liées aux droits de l'homme, comme le révèlent si bien leurs témoignages. Nous en présentons quelques extraits dans l'exposition. Vous les trouverez dans la brochure qui l'accompagne.

La communication et les échanges d'idées sont essentiels pour l'accomplissement de notre mandat de promotion et de protection des droits de l'homme. Cet effort doit être de portée universelle et doit impliquer tous les pays, et ce quels que soient leur taille, leur localisation géographique ou leur niveau de développement. Il faut aussi que cet effort soit mutuel. Les voix de nos délégué(e)s résonnent au loin en permettant à la voix des droits de l'homme d'être entendue dans le monde entier, jusqu'au niveau local. Dans le même temps, cette exposition nous permet de nous sentir proches de ces voix si lointaines. Nous avons l'espoir que ce concert universel de voix des droits de l'homme pourra inspirer durablement des femmes, des hommes, des jeunes filles et des garçons dans le monde entier, afin qu'ils et elles se joignent à la communauté sans cesse croissante des droits de l'homme. Ainsi nous entendrons parler davantage des PMA et des PEID.

Je tiens à exprimer mes remerciements à M. Adam Abdelmoula, Directeur de la division des mécanismes du Conseil des droits de l'homme et des organes de traités et à M. Eric Tistounet, Chef de la branche du Conseil des droits de l'homme, pour le soutien qu'ils ont apporté à ce projet dès sa conception.

La Mission permanente de l'Irlande (le tout premier contributeur du Fonds) et la Mission permanente de l'Australie (le plus important contributeur du Fonds) auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, ont joué un rôle crucial pour l'organisation de cet événement. Leur générosité a permis à cette exposition d'exister.

Je souhaite les remercier, ainsi que tou(te)s celles et ceux qui ont aidé à faire entendre les voix des bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale, non seulement à Genève mais partout dans le monde.

Mandat du Fonds

Etabli par la **résolution 19/26** le 23 mars 2012. Opérationnel depuis le 1er janvier 2014.

Son principal objectif est de soutenir les activités visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des PMA et PEID, notamment en permettant à leurs délégations (en particulier celles qui n'ont pas de mission permanente à Genève) de participer plus pleinement aux travaux du Conseil des droits de l'homme.

Géré par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), le Fonds permet de financer les activités suivantes :



Soutien à la participation des représentant(e)s officiel(le)s des gouvernements aux sessions régulières du CDH

Programmes de bourses (3 mois)

Sessions de formation ciblée, notamment par le biais d'outils d'apprentissage en ligne

Sessions de formation préparatoire

Pour de plus amples informations, merci de consulter :



Nations Unies

HAUT-COMMISSAIRE

“A ce jour, le Fonds d’affectation spéciale, géré par mon Bureau, a permis à plus de 38 délégué(e)s, femmes et hommes, originaires du monde entier, de venir s’asseoir dans la salle des droits de l’homme et de l’alliance des civilisations et de partager leurs réussites en matière de protection des droits de l’homme ainsi que les défis auxquels ils/elles sont confronté(e)s.

Leurs témoignages et les leçons apprises montrent à quel point ces expériences ont été précieuses, aussi bien à titre personnel que pour nous tous.

Nous allons oeuvrer à faire en sorte de maintenir et de continuer à renforcer cette dynamique positive.

C’est la raison pour laquelle j’en appelle aux États membres de veiller à ce que, grâce à leurs contributions volontaires régulières, le Conseil des droits de l’homme continue à être un espace dans lequel toutes les voix peuvent être entendues. Ceci nous permettra de nous rapprocher de notre objectif commun, qui est de promouvoir et de protéger plus efficacement les droits de l’homme, pour tous, dans le monde entier.”

Zeid Ra’ad Al Hussein,
Haut-Commissaire aux droits de l’homme
des Nations Unies

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME (2016)

“L’un des signes du succès du Conseil des droits de l’homme serait le fait d’atteindre la participation universelle. Cet objectif ne pourra être atteint qu’en favorisant la participation de tous les pays moins avancés et des petits tats insulaires en développement. Le Fonds d’affectation spéciale en faveur des PMA et des PEID rend cela possible.”

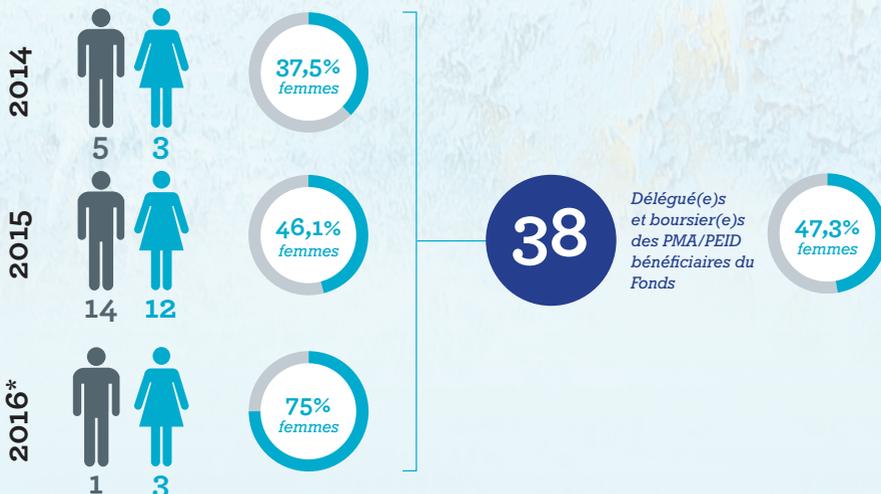
S.E. M. Choi Kyonglim,
Président du Conseil des droits de l’homme (2016)

Statistiques

Délégué(e)s et boursier(e)s des PMA/PEID bénéficiaires du Fonds

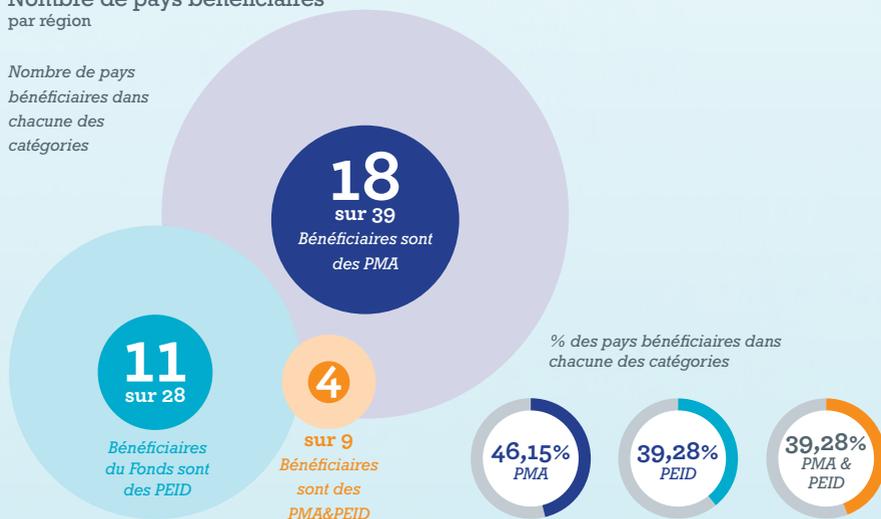
par année et par genre

2014-2016 (de la 27ème à la 31ème session)



Nombre de pays bénéficiaires par région

Nombre de pays bénéficiaires dans chacune des catégories



PMA/PEID bénéficiaires 2014-2016*
par région

Délégué(e)s bénéficiaires et boursier(e)s du Fonds
par région et par genre

33

Total
PMA/PEID bénéficiaires
par région (2014-2016*)



9
PMA/PEID
bénéficiaires
par région

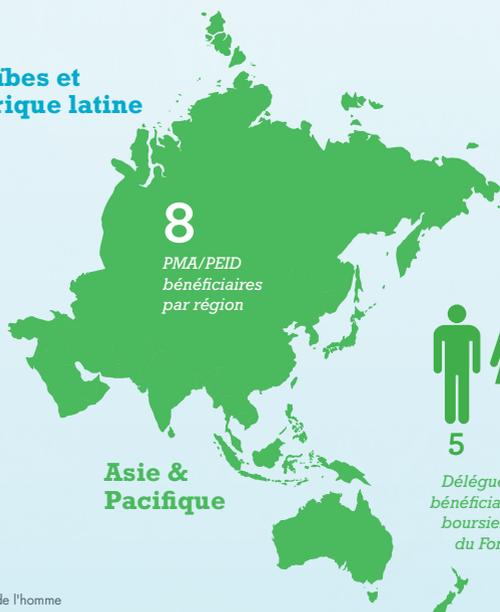
Afrique



PMA/PEID
bénéficiaires
par région



Délégué(e)s
bénéficiaires et
boursier(e)s
du Fonds



*2016 seulement la 31ème session du Conseil des droits de l'homme

Caraïbes & Amérique latine

Témoignages des délégué(e)s bénéficiaires du Fonds PMA/PEID

Bénéficiaires:



Kerry Bonamy
(Bahamas),

Bénéficiaire du Programme de bourse
(septembre–novembre 2015)



Ricardo Kellman
(Barbade),

Bénéficiaire du Programme de bourse
(septembre–novembre 2014)

Délégué(e)s:



Boursier(e)s:



(1 femme & 1 homme
en 2014 & 2015)



Pays bénéficiaires:

6

PEID:

8

Bahamas
Barbade
Grenade
Jamaïque
Saint-Christophe-
et-Nièvés
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-
les-Grenadines
Suriname

PMA & PEID:

1

Haïti

BAHAMAS

“Le premier effet concret et visible de cette expérience se situe dans le cadre de mon travail : je traite immédiatement, en priorité, tout sujet se rapportant aux droits de l’homme, en particulier les demandes émanant de nos représentations permanentes à Genève et à New York. La problématique de la défense des droits de l’homme est constamment au cœur de mes priorités dans le cadre de l’examen des politiques et procédures, et cette nouvelle manière de voir contribue à faire évoluer les discussions et les débats. Cette réorientation va à son tour entraîner un réexamen et une modification des politiques, des procédures et des approches. Même s’il ne s’agit pas, en soi, d’une action concrète, ce changement d’approche revêt une importance considérable. En effet, il implique d’adopter une approche fondée sur les droits de l’homme pour toute action à envisager ou mettre en oeuvre.”

BARBADE

“La formation que j’ai suivie dans le cadre du programme de bourses du Fonds d’assistance PMA/PEID a été bénéfique à deux égards : elle m’a permis de renforcer mes performances professionnelles grâce à l’acquisition de nouvelles compétences, et elle a consolidé mon appétence à m’investir sur des questions touchant aux droits de l’homme. Cela a sans conteste été rendu possible, en grande partie grâce à l’efficacité de la formation offerte à Genève. On ne peut que se féliciter de la décision d’accueillir à Genève des acteurs de terrain, dans la mesure où cela a favorisé le développement de nos compétences tant cognitives qu’interpersonnelles.”



**Kasandra Roxie
Hutchinson** (Grenade),

Déléguée lors de la 30ème session du
Conseil des droits de l'homme
(14 septembre–2 octobre 2015)

GRENADE

“Je dois toutefois reconnaître que cet instant où, après avoir passé les contrôles de sécurité, je me suis dirigée vers la salle XX pour prendre place derrière la plaque de mon pays, j’ai ressenti une immense fierté. Cela a été un grand moment pour moi car j’avais conscience que j’allais beaucoup apprendre et que mon point de vue sur le travail du Conseil des droits de l’homme allait se transformer.

Mon plus grand succès a été l’élaboration puis la présentation d’une déclaration au nom de la Grenade, au titre du point 6 de l’ordre du jour. Je crois que c’est la première fois que la Grenade a prononcé une déclaration.”



Nardia Patricia Andrews
(Jamaïque),

Déléguée lors de la 30ème session du
Conseil des droits de l’homme
(14 septembre–2 octobre 2015)

JAMAÏQUE

“Mon plus grand accomplissement durant ma participation au programme a été le fait de pouvoir travailler étroitement avec ma Mission permanente à Genève et d’assister à la préparation et à la présentation d’une déclaration concernant l’adoption des recommandations faites à la Jamaïque au titre de l’Examen périodique universel, pendant la dernière semaine de la 30ème session du Conseil des droits de l’homme. Grâce à ma participation au programme du Fonds, et à l’opportunité qui m’a été donnée d’assister et de participer à la session du Conseil des droits de l’homme, je suis désormais en mesure de soutenir pleinement le ministère de la Justice en Jamaïque dans cette phase préalable à la mise en place de l’Institution nationale des droits de l’homme. Je suis un point de contact clé au sein du Ministère en ce qui concerne la création de l’Institution des droits de l’homme en Jamaïque, et j’ai été chargée de contribuer à sa mise en place.”



Caraïbes & Amérique latine

Témoignages
des
délégué(e)s
bénéficiaires
du Fonds
PMA/PEID



Thouvia France
(Saint-Christophe-et-

Niévès), Déléguée lors de la 31^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (29 février–24 mars 2016)

SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÈVÈS

“Ce fut une expérience extraordinairement enrichissante! Ma présence à la session et l’opportunité que j’ai eue d’y participer activement vont sans aucun doute laisser un vide durant les sessions à venir car nous ne serons plus en mesure d’assister aux sessions. Une fois de retour dans mon pays, cependant, j’ai l’intention de continuer à suivre le processus de près afin de continuer à m’impliquer autant que possible dans le travail du Conseil des droits de l’homme. Cela permettra de faire en sorte que Saint-Christophe-et-Niévès continue à avoir un intérêt direct et continu dans le travail du Conseil des droits de l’homme.”



Bynta Ernest
(Sainte-Lucie),

Bénéficiaire du Programme de bourse (septembre–novembre 2015)

SAINTE-LUCIE

“Mon projet de recherche avait pour but d’identifier les domaines du travail du Conseil des droits de l’homme qui sont directement liés aux questions de priorité nationale de Sainte-Lucie. Établir ce lien est une première étape importante pour modifier la façon dont les droits de l’homme sont perçus à Sainte-Lucie.

J’ai été chargée de contribuer à l’élaboration de la stratégie de communication du Ministère. Dans cette stratégie, j’ai inclus des références aux conventions et traités internationaux ainsi qu’aux déclarations dont découlent les obligations de Sainte-Lucie en matière de droits de l’homme.”



Jinelle Adams

(Saint-Vincent-et-les-Grenadines), Déléguée lors de la 31^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (29 février – 24 mars 2016)

SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES

“J’ai eu la chance de nouer de nouveaux contacts au nom de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, tout en renforçant les relations existantes avec des États qui partagent la même vision et d’autres pays alliés. Dans la mesure où Saint-Vincent-les-Grenadines ne dispose pas d’une Mission permanente à Genève, nous espérons que ces contacts constitueront une source utile d’informations sur le travail du Conseil des droits de l’homme et permettront à mon pays de participer, même à distance, à celui-ci.”

Caraïbes & Amérique latine

CARICOM

“La Communauté des Caraïbes (CARICOM) apprécie profondément le soutien du Fonds d’affectation spéciale aux PMA et aux PEID, qui renforce la représentation de notre Communauté au Conseil des droits de l’homme et offre aux PEID l’opportunité d’apporter une contribution plus forte à la lutte contre les violations des droits de l’homme dans le monde entier. CARICOM salue l’action du Fonds et le félicite d’adopter une perspective fondée sur le genre dans l’attribution des bourses.”

S.E. M. Irwin LaRocque, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes CARICOM

BAHAMAS

“L’un des succès de ce Conseil, qui ne doit pas être oublié, a été la mise en place du Fonds à l’appui de la participation des PMA et PEID aux travaux du Conseil des droits de l’homme. En 2015, les Bahamas ont bénéficié du Fonds et souhaitent exprimer leurs sincères remerciements au Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l’homme pour tout son soutien et aux pays donateurs pour leur générosité. Notre participation à ce programme commence déjà à porter ses fruits au niveau national.”

S. E. Mme. Rhoda M. Jackson, Représentante permanente du Commonwealth des Bahamas auprès de l’Office des Nations Unies à Genève

HAÏTI

“Haïti considère que plus les délégué(e)s des PMA et des PEID seront nombreux à être exposé(e)s au travail du Conseil des droits de l’homme, meilleures seront les performances de leurs pays respectifs pour la réalisation effective des droits de la personne humaine. En conséquence, il est souhaitable que l’action de ce Fonds, une initiative extraordinaire, louable et bien pensée, soit soutenue par un nombre accru de donateurs.”

S.E. M. Pierre-André Dunbar, Représentant Permanent d’Haïti auprès de l’Office des Nations Unies à Genève

SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES

“Le caractère universel et indivisible des droits de l’homme implique qu’aucun pays, quelles que soient ses avancées économiques ou militaires, ne peut à lui seul garantir, de manière adéquate, la protection, la promotion et le respect des droits de l’homme pour tous les individus. Il est donc essentiel de renforcer la participation des PMA et des PEID au travail du Conseil des droits de l’homme.”

S.E. Sir Louis Straker, Ministre des Affaires Étrangères, Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Voix de
hauts
dignitaires
de la
région

Afrique

Témoignages des délégué(e)s bénéficiaires du Fonds PMA/PEID



Bénéficiaires:

20

5   15

Délégué(e)s:



17

(4 hommes, 13 femmes)

Boursier(e)s:



1   1
(1 femme & 1 homme)


VIP



1

Bénéficiaires

16

PMA:

16

Bénin
Burkina Faso
Burundi
République centrafricaine
République démocratique du Congo
Djibouti
Ethiopie
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Niger
Rwanda
Sierra Léone
Tchad
Togo



Eric Franck Saizonou

BENIN

(Bénin), Délégué lors de la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)



André Niyihangejeje

BURUNDI

(Burundi), Délégué lors de la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)

BÉNIN

“En m’offrant l’occasion de participer à la 29^{ème} session du Conseil des droits de l’homme, le Fonds m’a également permis de remédier à une lacune que je déplorais en tant que directeur des affaires juridiques, chargé des questions relatives aux droits de l’homme: je n’avais jamais pu assister à une réunion du Conseil des droits de l’homme à Genève!

J’ai particulièrement appris en concevant et en prononçant la quasitotalité des interventions béninoises pendant la session. Celles-ci ont été au nombre de quinze en tout, ce qui peut sembler relativement modeste, comparé à la production d’autres pays.”

BURUNDI

“Ma participation à la session du Conseil m’a amené notamment à modifier la conception que j’avais sur la place de la femme et la prise de décision dans la sphère domestique.

Une fois rentré au Burundi, j’ai été amené à constater les conflits générés par la mise à l’écart de la femme dans la prise de décisions, notamment eu égard à la vente des propriétés familiales, lorsque cette responsabilité est cantonnée au seul chef du ménage. J’ai donc réuni plusieurs familles de ma afin d’évoquer le rôle primordial joué par la femme dans la sphère familiale, et leur faire comprendre qu’aucune décision engageant la famille ne devrait être prise sans la consulter.

La conclusion que je retire de cette expérience est que le travail de protection des droits de l’homme doit être l’affaire de tous. Il faut renforcer l’éducation et enseigner les droits de l’homme dès le plus jeune âge. C’est avec cette certitude que je suis reparti de Genève. Merci pour ceci!”

Afrique

Témoignages
des
délégué(e)s
bénéficiaires
du Fonds
PMA/PEID



Pascal Gouba
(Burkina Faso), Délégué

lors de la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)

BURKINA FASO

“Mes contributions les plus importantes ont été réalisées dans le cadre des séances plénières, durant lesquelles j’ai apporté mon concours à ma délégation pour l’élaboration et la présentation des déclarations effectuées pendant le débat général, lors des débats interactifs avec les Procédures spéciales, au cours des différents panels, et au moment de l’adoption des rapports de l’Examen périodique universel d’un certain nombre de pays. Notre délégation a ainsi fait 22 déclarations qui ont été préparées avec mon concours.

Notre participation à la session souffre notamment du fait que certains documents ne sont pas disponibles en temps opportun en français. À mon retour au Burkina Faso, j’ai réalisé plusieurs activités dans le domaine des droits de l’homme, notamment des visites de monitoring des lieux de détention dans les treize régions du pays et l’organisation d’actions de sensibilisation sur les dangers de la migration irrégulière, dans six régions du pays.”



Massalbaye Tenebaye
(Tchad), Délégué lors de

la 29^{ème} session du Conseil des droits de l’homme (15 juin–3 juillet 2015)

TCHAD

“Les échanges avec les délégué(e)s bénéficiaires du Fonds tout au long de la session m’ont permis de développer une communauté de pratiques et une solidarité internationale. Enfin, les relations interpersonnelles nouées avec différents responsables d’institutions, les rapporteurs spéciaux et les diplomates m’ont permis de développer et de renforcer mes capacités en matière de diplomatie des droits de l’homme.

Dès mon retour, je me suis vu confier les travaux visant à réformer la Commission nationale des droits de l’homme tant au point de vue fonctionnel que de celui de son mandat, afin d’en assurer une meilleure conformité aux Principes de Paris. Le projet doit maintenant être examiné en Conseil des ministres avant de faire l’objet d’un examen en vue de son adoption éventuelle par l’Assemblée nationale.”



Albert Mpinda
(République

démocratique du Congo), Délégué lors de la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

“Ma participation à la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme m'a permis de mieux comprendre l'importance du travail réalisé par cet organe des Nations Unies ainsi que ses missions et mécanismes, notamment la procédure de requête et les Procédures spéciales. J'ai été très heureux de partager ces acquis avec mes collègues et d'autres membres de la société civile en République démocratique du Congo, afin de les sensibiliser à leur capacité de saisir le Conseil dans le cadre de sa procédure de requête.”



Mohamed Abdoukader Moussa (Djibouti),

Délégué lors de la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)

DJIBOUTI

“J'ai particulièrement apprécié cette immersion au coeur des négociations car elle m'a permis de mieux comprendre les mécanismes du Conseil, d'observer le rôle des ONG et de voir comment les États s'influencent entre eux par le jeu de différents canaux de négociations, qui se déroulent souvent à l'extérieur de la salle des débats. Enfin, j'ai été très satisfait de constater.”

Afrique

Témoignages
des
délégué(e)s
bénéficiaires
du Fonds
PMA/PEID



Yibza Aynekullu Tesfay
(République fédérale

démocratique d'Éthiopie), Délégué lors de la 27^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (8–26 septembre 2014)

ÉTHIOPIE

“Le fait de participer au programme du Fonds d'affectation spéciale m'a aidé à élargir mon réseau professionnel aussi bien au sein même du Conseil des droits de l'homme que plus largement dans le Système des Nations Unies, ce qui permettra de renforcer nos échanges et notre coopération en matière de droits de l'homme. Non seulement cela a contribué à renforcer mes capacités professionnelles, mais cela va m'aider à mieux conseiller mon gouvernement en me fondant sur des informations pertinentes, à l'aune des expériences d'autres pays. Enfin, j'ai également été amené à comprendre les modalités de participation aux négociations et aux événements parallèles. Cela a renforcé ma compréhension des droits de l'homme en me sensibilisant aux différentes perspectives dans ce domaine.”



Polo Evodia Chabane
(Royaume du Lesotho),

Déléguée lors de la 30^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (14 septembre–2 octobre 2015)

LESOTHO

“Une fois de retour au Lesotho, j'ai oeuvré à favoriser l'adoption de la Loi sur la Commission des droits de l'homme. En décembre 2015, l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi, qui est maintenant au Sénat. Certaines ONG ont exprimé leurs préoccupations sur un certain nombre de dispositions du projet de loi, telles que les procédures de nomination et de renvoi, et des consultations plus approfondies ont lieu actuellement pour traiter de ces problèmes. Ma participation soutenue par le Fonds d'affectation spéciale en tant que déléguée à la 30^{ème} session du Conseil des droits de l'homme a été une opportunité exceptionnelle et m'a profondément marquée. Cela m'a permis de renforcer mes connaissances et mes compétences professionnelles. A l'issue de la session, investie de la mission de contribuer à renforcer la protection des droits de l'homme dans mon pays. Je suis déterminée à continuer d'être un ambassadeur pour le Fonds d'affectation spéciale et j'espère que le Conseil continuera à poursuivre le travail déjà accompli pour protéger et promouvoir les droits de l'homme pour tous, partout dans le monde.”



Kutaka Devine Togbah

(Libéria), Délégué lors de la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)



Lalane Josiane Ralaivaoarisoa

(Madagascar), Déléguée lors de la 29^{ème} session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)

LIBÉRIA

“Depuis mon retour de la formation, j’ai organisé un atelier de consultation avec les organisations de la société civile pour les informer de leur rôle dans la préparation de rapports alternatifs et leur participation aux sessions du Conseil des droits de l’homme, afin de renforcer le dialogue entre le gouvernement et les organisations de la société civile durant le processus d’examen de la situation de notre pays. Cela a permis à une organisation de la société civile libérienne d’assister à la 30^{ème} session ordinaire et de présenter une déclaration. Je cherche maintenant des sources de financement pour encourager d’autres organisations travaillant sur diverses thématiques liées aux droits de l’homme à participer aux futures sessions.”

MADAGASCAR

“Ce fut une période très enrichissante. J’ai eu l’occasion de prendre la parole en assemblée plénière du Conseil pour évoquer des cas se rapportant à la lutte contre la traite des êtres humains à Madagascar. En revenant à Madagascar, en collaboration avec l’OIM et en tant que point focal de la lutte contre la traite des êtres humains, j’ai pu mettre en place le Bureau National de la Lutte contre la Traite des Êtres Humains. Ainsi que je l’ai dit dans mon discours au Conseil, une invitation de mon gouvernement a été envoyée à la Rapporteuse Spéciale sur la lutte contre la traite des êtres humains pour qu’elle analyse la situation à Madagascar.”

Afrique

Témoignages
des
délégué(e)s
bénéficiaires
du Fonds
PMA/PEID



Fabien Tombohavana
(Madagascar), Délégué

lors de la 27^{ème} session du Conseil des droits de l'homme
(2–28 septembre 2014)

MADAGASCAR

“Ma participation à ce programme a joué un véritable rôle de tremplin pour moi, dans la mesure où elle m’a permis de consolider mes connaissances sur les droits de l’homme. Je suis maintenant, et ce depuis décembre 2015, Directeur des droits humains et des relations Internationales, par intérim, au sein du ministère de la Justice. A ce titre, j’assure la conception, la coordination et l’harmonisation des actions de promotion et de protection des droits de l’homme dans le pays, en particulier les mesures visant à mettre en oeuvre les obligations de Madagascar au titre des instruments internationaux des droits de l’homme (y compris la mise en conformité du cadre juridique national, la rédaction et la soumission des rapports, etc.).”



Ernest Mungo Makawa
(Malawi), Délégué lors

de la 31^{ème} session du Conseil des droits de l’homme
(29 février–24 mars 2016)

MALAWI

“Bien que l’ordre du jour de la session du Conseil des droits de l’homme soit long et complexe, la formation préalable à la session nous a aidé(e)s à bien comprendre et à suivre les points de l’ordre du jour, les procédures et les pratiques au sein du Conseil des droits de l’homme. Pendant les deux sessions de formation, j’ai acquis les compétences nécessaires pour rechercher des informations, savoir quelles réunions étaient programmées (ordinaires et informelles) et où elles allaient se tenir. Cela nous a permis de participer activement et de nous entretenir avec des experts et des délégations. Les compétences que j’ai acquises contribueront grandement à faciliter la préparation et la participation de mon pays aux futures sessions.

J’ai pris des dispositions pour faciliter la prochaine mission de l’Experte indépendante sur l’exercice des droits de l’homme par les personnes atteintes d’albinisme, qui aura lieu en avril 2016. Ce sera la première mission de terrain de l’Experte indépendante depuis la création de ce mandat en 2015.”



Issaka Moussa

(Niger), Délégué lors de la 28ème session du Conseil des droits de l'homme (2–27 mars 2015)



Frank Damas Mutagamo

(Rwanda),
Bénéficiaire du Programme de bourse (septembre–novembre 2015)

NIGER

“Découvrir les rouages du Conseil des droits de l'homme, la ville de Genève et le Palais des Nations, mais également bénéficier de cette opportunité de faire de si nombreuses rencontres ont été une expérience unique. Je n'aurais jamais imaginé que je bénéficierais d'une telle expérience dans ma vie!

En tant que Secrétaire permanent du Comité interministériel chargé de la rédaction des rapports dus aux organes des traités et au titre de l'Examen Périodique Universel, mon expérience en tant que bénéficiaire du Fonds m'a également permis de m'inspirer des expériences des autres délégations pour la rédaction du rapport de second passage du Niger à l'EPU en janvier 2016.”

RWANDA

“Mon plus grand accomplissement pendant ma participation à ce programme a été l'élaboration d'un rapport visant à aider mon pays à contribuer davantage au travail du Conseil des droits de l'homme. Intitulé «Intégrer une perspective de genre dans le suivi de l'Examen périodique universel au Rwanda», mon rapport vise à intégrer une perspective de genre dans l'ensemble du processus de l'EPU, de la préparation du rapport de l'EPU à l'examen du pays lui-même et dans la mise en oeuvre des recommandations émises.”

Afrique

Témoignages des délégué(e)s bénéficiaires du Fonds PMA/PEID



Cassandra O. M. Labor
(Sierra Leone),

Bénéficiaire du Programme de bourse
(septembre–novembre 2015)

SIERRA LEONE

“D’un point de vue général, le programme du Fonds d’affectation spéciale pour l’assistance technique à l’appui de la participation des PMA et des PEID en 2015 a été enrichissant à bien des égards : au point de vue culturel et social, académique, diplomatique, professionnel et sur le plan éthique.

Immédiatement après ma participation au programme, j’ai été chargée de travailler avec les ministères de la Justice et des Affaires Étrangères afin de préparer l’EPU. J’ai également fait partie de la délégation qui a été envoyée à Genève pour l’examen et j’ai été chargée des tutoriels et de la préparation du rapport. Je suis actuellement en train de préparer la réponse de l’État pour la session du Conseil de juin, qui comprendra le résultat de l’atelier national.”



Adjawè Djeri,
(Togo), Délégué lors de

la 29ème session du Conseil des droits de l’homme (15 juin–3 juillet 2015)

TOGO

“A mon retour au Togo, j’ai eu le sentiment d’avoir consolidé mes compétences pour servir mieux mon pays dans le domaine des droits de l’homme. À cet égard, je suis heureux d’avoir contribué à deux événements dans le domaine des droits de l’homme.

J’ai tout d’abord renforcé mes capacités en tant que défenseur des droits de l’homme, eu égard à la fois au travail de l’ONG dans laquelle je suis militant. Par ailleurs, j’ai partagé mon expérience auprès du département du ministère des Droits de l’Homme, dont une Commission est chargée de la rédaction des rapports soumis au titre de l’EPU. J’ai eu, à l’occasion d’une rencontre informelle, la possibilité de contribuer à affermir le rapport au titre du deuxième cycle de l’EPU.”

Voix d'une
haute
dignitaire
de la
région

SIERRA LEONE

“Grâce au programme de bourses du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA et les PEID, une déléguée de la Sierra Leone a eu l'opportunité de participer au travail du Conseil des droits de l'homme. Cela a permis à la Sierra Leone, qui était alors membre du Conseil, de contribuer activement à l'adoption de plusieurs résolutions, y compris concernant l'albinisme, le soutien à la société civile, les droits de l'enfant, et les mariages précoces et forcés.”

S.E. Mme Yvette Steven, Représentante permanente de la Sierra Leone auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Asie & Pacifique

Témoignages des délégué(e)s bénéficiaires du Fonds PMA/PEIDS

Bénéficiaires:

9

4 5

Délégué(e)s:



5

(3 femmes & 2 hommes)

Boursier(e)s:



(1 femme & 1 homme en 2014 & 2015)



VIP



2

Bénéficiaires

8

PEID:

8

Fidji

Îles Salomon

Kiribati

Maldives

Népal

République démocratique populaire lao

Samoa

Tuvalu



Florieann Wilson
(Fidji),

Déléguée lors de la 30ème session du Conseil des droits de l'homme (14 septembre–2 octobre 2015)



Sengpraarthid Snookphone

(République démocratique populaire lao)
Délégué lors de la 29ème session du Conseil des droits de l'homme (15 juin–3 juillet 2015)

FIDJI

“J’ai eu la chance immense de faire partie d’un groupe solide de délégué(e)s et de pairs qui ont partagé sans problème leurs expériences et leurs connaissances et ces semaines passées avec eux ont été très plaisantes. C’est un privilège d’avoir pu travailler avec la Mission permanente de Fidji à Genève et sous sa direction, et je suis reconnaissante au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme et au Fonds d’affectation spéciale pour les PMA/PEID de m’avoir offert cette opportunité, qui m’a permis de renforcer mes compétences, d’être exposée au travail du Conseil, et de contribuer à l’action de mon pays au Conseil des droits de l’homme.”

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

“Outre ces opportunités, je souhaiterais souligner plusieurs défis auxquels j’ai été confronté. Les thèmes débattus au Conseil étaient larges et variés. Pour être en mesure de suivre les débats, il m’a fallu beaucoup de préparation en amont en effectuant des recherches et en étudiant les informations de base sur divers sujets. En outre, j’ai dû étudier les procédures du Conseil des droits de l’homme, en particulier celles concernant le déroulement des sessions et les modalités de présentation des pays dans le cadre des dialogues interactifs.”



**Ismail Raushan
Zahir**

(République des Maldives),
Délégué lors de la 27^{ème} session du
Conseil des droits de l'homme
(8–26 septembre 2014)

MALDIVES

“La collaboration avec des collègues issu(e)s de petits États insulaires du monde entier nous a permis d'échanger nos expériences, nos bonnes pratiques et également de réfléchir ensemble aux moyens de surmonter les défis auxquels sont confrontés les petits États et tout particulièrement les petites délégations. En débattant ensemble des obstacles similaires auxquels nous devons faire face au niveau national, qui limitent notre capacité à agir activement sur les questions relatives aux droits de l'homme, et grâce à ce dialogue entre pairs, nous avons identifié plusieurs moyens pour renforcer notre engagement à Genève, en encourageant nos capitales à soutenir davantage le travail de leurs délégations.”



Rajendra Thapa
(Népal),

Bénéficiaire du Programme de bourse
(septembre–novembre 2015)

NÉPAL

“Le programme du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA et les PEID m'a donné l'opportunité de comparer la situation des droits de l'homme au Népal par rapport aux situations des droits de l'homme dans d'autres pays. Dans le cadre du projet que j'ai développé au titre du programme, j'ai évalué la participation du Népal au travail du Conseil des droits de l'homme. Sur la base de mes recherches, j'ai préparé un rapport que j'ai soumis à la Mission permanente du Népal à Genève. J'espère que mon rapport permettra à la Mission de s'engager davantage dans les activités futures du Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes, afin que le Népal puisse à la fois contribuer au travail du Conseil des droits de l'homme et en bénéficier. Grâce au programme, je suis convaincu que mes capacités d'appliquer une approche fondée sur les droits de l'homme ont été renforcées, tant pour contribuer à l'élaboration des politiques qu'en mes diverses capacités au sein du gouvernement du Népal.”



Asie & Pacifique

Témoignages
des
délégué(e)s
bénéficiaires
du Fonds
PMA/PEID



Olive Justine Vaai

(Samoa), Déléguée lors

de la 31ème session du Conseil des droits de l'homme (29 février–24 mars 2016)

SAMOA

“La première journée de la session fut à la fois exaltante et intimidante. La salle XX était remplie de représentants, de journalistes et d'ONG. Dès ce premier jour, j'ai démarré sur les chapeaux de roue et je me suis complètement plongée dans le travail du Conseil, y compris dans les divers événements parallèles, les sessions informelles, les réunions de couloir avec les représentants de différents pays, et en faisant des déclarations pendant la session. Je pensais que cela allait être difficile d'être la déléguée unique de mon pays, mais bien au contraire, cela m'a permis de participer pleinement au travail du Conseil. C'est une expérience qui restera ancrée en moi pour le restant de ma carrière. Pendant mon séjour à Genève, Samoa a fait trois interventions au cours de la session du Conseil des droits de l'homme. Celles-ci ont été en grande partie rendues possibles grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale et de son secrétariat. J'ai ainsi bénéficié de conseils et d'exemples d'interventions similaires, qui m'ont beaucoup aidée à prendre confiance au moment de ma prise de parole durant la session.”



Jolina Tausinga

(Îles Salomon),

Bénéficiaire du Programme de bourse (septembre–novembre 2015)

ÎLES SALOMON

“Dans le cadre du programme, j'ai également préparé un document intitulé «La participation des Îles Salomon au Conseil des droits de l'homme et à ses mécanismes: contributions, défis, opportunités». Ce rapport évalue certaines thématiques spécifiques du travail du Conseil des droits de l'homme dans lesquelles les Îles Salomon peuvent activement s'impliquer et participer pendant les sessions du Conseil des droits de l'homme. Il dessine ainsi des lignes d'orientation futures pour renforcer la contribution des PMA et des PEID au travail du Conseil des droits de l'homme.

Cet acquis et ma courte expérience m'ont permis de soutenir et d'aider à préparer la délégation gouvernementale qui s'est rendue à Genève pour présenter notre rapport de deuxième cycle d'EPU durant la 24ème session du Groupe de travail de l'EPU, du 18 au 29 janvier 2016.”



Efen Jogia
(Tuvalu),

Bénéficiaire du Programme de bourse
(septembre–novembre 2014)

TUVALU

“Mon voyage des Tuvalu vers la Suisse a été un marathon de trois jours! Une fois arrivé à Genève, après être quitté Funafuti et transité via Suva, Nadi, Sydney, l’Arabie saoudite et enfin Bruxelles, nul besoin de dire que j’étais plutôt dépassé par les événements. Mon expérience à Genève en tant que bénéficiaire du Fonds d’affectation spéciale en faveur des PMA et des PEID a été pour moi une opportunité exceptionnelle car elle m’a permis de rencontrer un grand nombre de personnes venues d’horizons différents mais partageant des objectifs communs. J’ai rencontré plus de personnes en deux jours qu’en un an une fois de retour à Tuvalu! Une fois rentré aux Tuvalu, après avoir participé au programme de bourses en faveur des PMA et des PEID, mû par la volonté de contribuer à renforcer la promotion et la protection des droits de l’homme dans mon pays, j’ai préparé un Master en droit et politiques relatifs des droits de l’homme à l’Université de Nouvelle-Galles du Sud. Depuis l’obtention de mon Master, j’oeuvre maintenant, de retour dans les «îles», à l’amélioration des normes en matière de droits de l’homme dans mon pays.”

Voix de hauts dignitaires de la région

KIRIBATI

“Qu’avons-nous entrepris pour lutter contre les effets du changement climatique sur les droits de l’homme? Le Conseil des droits de l’homme est l’autorité morale de l’humanité, mais nous devrions tous être les garants moraux de l’humanité. Ne laissons pas aux autres cette responsabilité. Endossons ce rôle: agissons. Le Conseil des droits de l’homme doit apporter une réponse de droits de l’homme à la question des changements climatiques.”

S.E. M. Anote Tong,
Président de la République de Kiribati,
participant au groupe d’experts de haut
niveau pendant la journée annuelle de
débat sur les droits de l’homme et les
changements climatiques (28ème session
du Conseil des droits de l’homme)

TUVALU

“La question des changements climatiques est extrêmement importante. C’est assurément le cas pour mon pays, l’État des Tuvalu, et, je crois, pour les autres petits États insulaires. L’enjeu principal est de partager nos préoccupations et d’identifier quelles seraient nos aspirations, ce que le monde devrait et doit faire.”

S.E. M. Enele Sosene Sopoaga, Premier
ministre de l’État des Tuvalu, participant
au groupe d’experts de haut niveau
pendant la journée annuelle de débat sur
les droits de l’homme et les changements
climatiques (28ème session du Conseil
des droits de l’homme)

Asie & Pacifique

Voix de hauts dignitaires de la région

PRÉSIDENT DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT DU PACIFIQUE

“Ces États (PEID) peuvent obtenir des informations pratiques et nouer des contacts avec de nombreuses délégations à Genève, et à leur tour, ces délégué(e)s contribuent à renforcer les capacités de leurs pays respectifs. Nous considérons que c’est un investissement à long terme, mais il s’agit d’une action particulièrement utile.”

S.E. M. Mahe’uli’uli Sandhurst Tupouniua, Ancien Président des petits États insulaires en développement du Pacifique et Représentant permanent du Royaume des Tonga auprès de l’Organisation des Nations Unies à New York

MALDIVES

“Le Fonds d’affectation spéciale fournit aux Maldives davantage d’opportunités de participer plus efficacement au travail du Conseil des droits de l’homme en mettant en lumière les défis et les vulnérabilités tout autant que la résilience des PEID.”

S.E. Mme Hala Hameed, Représentante permanente des Maldives auprès de l’Office des Nations Unies à Genève

ÎLES SALOMON

“L’Organisation des Nations Unies n’a pas souvent l’opportunité de signaler des réalisations positives. Le Fonds d’assistance constitue une réussite exceptionnelle. Il doit donc être soutenu pleinement.”

S.E. M. Collin Beck, Représentant permanent des Îles Salomon auprès de l’Organisation des Nations Unies à New York

États contributeurs au Fonds d'assistance

-
- États contributeurs au Fonds d'assistance:**
- Australie (2013, 2015, 2016)
- Allemagne (2013, 2016)
- Irlande (2013, 2014, 2016)
- Italie (2015, 2016)
- Suisse (2016)
- Royaume du Maroc (2016)
- Royaume des Pays-Bas (2013, 2014, 2015)
- Royaume d'Arabie saoudite (2016)
- Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord (2016)
- Turquie (2013)



AUSTRALIE

“L’un des nombreux accomplissements du Fonds d’affectation spéciale a été de renforcer les capacités de ses bénéficiaires à participer et contribuer au travail du Conseil des droits de l’homme, notamment en offrant des programmes de formation et en favorisant le partage d’expériences et de connaissances pratiques sur le terrain. L’Australie souhaite tout particulièrement renforcer les capacités de ses partenaires de l’Asie-Pacifique à contribuer au travail du Conseil des droits de l’homme et est heureuse de constater que neuf de ces États ont bénéficié du soutien du Fonds.”

S.E. M. John Quinn, Représentant permanent de l’Australie auprès de l’Office des Nations Unies à Genève



ALLEMAGNE

“Il est clairement reconnu que tous les États doivent être représentés à égalité au sein du Conseil des droits de l’homme. Le Fonds est indispensable et son action repose sur un principe de réciprocité: nous pouvons bénéficier de la participation des PMA/PEID, et ces derniers peuvent également tirer profit de leur propre participation.”

S.E. M. Joachim Rücker, Représentant permanent de l’Allemagne auprès de l’Office des Nations Unies à Genève et ancien Président du Conseil des droits de l’homme (2015)

États contributeurs au Fonds d'assistance



IRLANDE

“L'Irlande a soutenu le Fonds d'affectation spéciale depuis sa création. Nous avons été le premier pays contributeur et nous avons versé des contributions régulières pour permettre au Fonds de poursuivre son action. Nous sommes convaincus que le Conseil est un forum dans lequel toutes les voix peuvent et doivent être entendues. Le Fonds s'est avéré être un mécanisme efficace pour atteindre cet objectif et il a joué un rôle déterminant pour permettre la participation de nombreux États, qui auraient été sinon dans l'incapacité d'assister aux sessions du Conseil à Genève. Nous nous félicitons que de nombreux pays se soient joints à nous pour soutenir cette action. En effet, le nombre de pays donateurs a doublé en moins d'un an, ce qui a permis à davantage de délégué(e)s, en particulier des femmes, originaires de PMA ou de PEID de participer aux travaux du Conseil. L'universalité devrait être notre objectif ultime, afin de promouvoir efficacement et de protéger les droits de l'homme dans le monde entier. Le Fonds est clairement une réussite, et à l'avenir, nous encouragerons davantage d'États membres à prendre des mesures pour faire en sorte que le Fonds puisse continuer à poursuivre cette dynamique.”

S.E. Mme Patricia O'Brien, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève



ITALIE

“L'Italie est fière d'être l'un des donateurs du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des PMA et des PEID aux travaux du Conseil des droits de l'homme et soutient fermement cette initiative. En renforçant les capacités des États membres des Nations Unies de participer au travail du Conseil, le Fonds aide cet organe à être un forum où toutes les voix peuvent être entendues et s'exprimer. Il n'y a aucun doute que la participation active des PMA et des PEID qui n'avaient auparavant pas les capacités de s'impliquer dans les débats relatifs aux droits de l'homme, en raison du manque de ressources humaines, techniques ou financières, va apporter une valeur ajoutée aux travaux du Conseil et améliorer ses capacités de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle l'Italie est convaincue de l'utilité du Fonds et encourage tous les donateurs ayant les capacités de soutenir le Fonds d'envisager de le faire.”

S.E. M. Maurizio Enrico Serra,
Représentant permanent de l'Italie auprès
de l'Office des Nations Unies à Genève



SUISSE

“La représentation universelle des États membres de l’ONU à Genève est une priorité de la politique étrangère suisse ; tous les États devraient être en mesure de participer aux débats multilatéraux qui se tiennent à Genève et d’y apporter leurs contributions. C’est dans ce même esprit que s’inscrit la décision de la Suisse de soutenir le Fonds d’affectation spéciale, grâce auquel les PMA et les PEID peuvent s’impliquer dans les débats du Conseil des droits de l’homme. Leur participation aux travaux du Conseil est essentielle, non seulement pour la défense de leur intérêts propres, mais également pour renforcer la légitimité et la crédibilité du Conseil en tant qu’organe principal des Nations Unies pour la promotion et la protection des droits de l’homme dans le monde entier.”

S.E. M. Alexandre Fasel,
Représentant permanent de la Suisse
auprès de l’Office des Nations Unies à
Genève



ROYAUME DU MAROC

“La participation des PMA et des PEID aux travaux du Conseil des droits de l’homme à Genève démontre l’importance du rôle joué par le Fonds d’affectation spéciale. Le Maroc reste l’un des principaux soutiens de cette initiative, fondée sur la volonté de renforcer la solidarité internationale et qui souligne l’engagement de la communauté internationale à atteindre cet objectif. La communauté internationale doit continuer à considérer le Fonds comme un moyen de construire une société plus intégrée.”

S.E. M. Mohamed Auajjar, Représentant
permanent du Royaume du Maroc auprès
de l’Office des Nations Unies à Genève

États
contributeurs
au Fonds
d'assistance



ROYAUME DES PAYS-BAS

“Le Royaume des Pays-Bas soutient très favorablement le Fonds d'affectation spéciale aux PMA et PEID. Trop souvent, le fossé entre les Nations Unies et la population, que ces dernières entendent servir, reste trop grand. Plus spécifiquement, dans le domaine des droits de l'homme, nous devrions en faire davantage pour « apporter les droits de l'homme à la maison », c'est-à-dire pour rapprocher les Nations Unies des populations locales. C'est l'objectif précis de ce Fonds d'affectation spéciale, qui apporte son soutien aux pays qui ne disposent pas des ressources humaines, techniques ou financières pour contribuer activement aux travaux du Conseil des droits de l'homme. L'action du Fonds profite à ces pays mais elle enrichit également le travail du Conseil et de la communauté des Nations Unies dans son ensemble, en alimentant nos délibérations par de nouvelles perspectives. Nous croyons à la valeur ajoutée de ce Fonds d'affectation spéciale et nous appelons d'autres donateurs qui seraient en mesure de le faire à lui apporter leur soutien.”

S.E. M. Roderick van Schreven,
Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Office des Nations Unies à Genève



ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

“(Le Royaume de l'Humanité); Le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a endossé la responsabilité d'une juste cause: celle de soutenir et d'aider les pays et les populations dans le besoin, partout dans le monde, et ce sans discrimination et au-delà des frontières géographiques, culturelles et religieuses. À cette fin, le Royaume a décidé d'apporter son soutien au Fonds d'affectation spéciale ; il souhaite la bienvenue aux participant(e)s et espère qu'ils/elles auront une expérience bénéfique.”

S.E. M. Faisal Bin Hassan Trad,
Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Office des Nations Unies à Genève



ROYAUME UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

“Nous sommes heureux de soutenir ce Fonds extrêmement utile car il permet aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement de participer aux travaux du Conseil des droits de l’homme. Il convient de saluer les accomplissements réalisés par ce Fonds, en particulier eu égard à la parité entre les sexes.”

S.E. M. Julian Braithwaite, Représentant permanent du Royaume Uni de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord auprès de l’Office des Nations Unies à Genève



TURQUIE

“La Turquie, en tant que fervente défenseuse de la solidarité et du partenariat à l’échelle internationale, s’engage de manière active pour sensibiliser la communauté internationale sur les problèmes urgents auxquels sont confrontés les PMA et les PEID et pour contribuer aux efforts visant à rechercher des solutions. La Turquie a participé activement au développement de ces pays, notamment à travers les activités de l’Agence turque pour la coopération et le développement international (TIKA). C’est dans l’esprit de cet engagement que la Turquie a fourni des contributions volontaires au Fonds d’affectation spéciale, qui offre aux PMA et aux PEID l’opportunité unique de faire entendre leurs voix au Conseil des droits de l’homme, en leur permettant de mettre en lumière les défis auxquels ils sont confrontés tout en renforçant leurs capacités par le partage d’expériences et de bonnes pratiques dans le domaine des droits de l’homme.”

S.E. M. Mehmet Ferden Çarıkçı, Représentant permanent de la Turquie auprès de l’Office des Nations Unies à Genève

Autres
témoignages

COMMONWEALTH

“De nombreux États membres de notre Commonwealth sont des Pays moins avancés ou des petits États insulaires en développement et nous leur fournissons une assistance technique et logistique par le biais de notre Bureau des petits États du Commonwealth à Genève.

Notre partenariat avec le Fonds d'affectation spéciale pour les PMA et les PEID du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme nous permet de soutenir ces pays aussi bien pour leur permettre de participer au travail du Conseil des droits de l'homme que pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales conformément à leurs obligations internationales.”

La très honorable Patricia Scotland, QC,
Secrétaire générale du Commonwealth

**ORGANISATION
INTERNATIONALE DE LA
FRANCOPHONIE**

“L'Organisation internationale de la Francophonie se félicite de l'appui qu'apporte le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement qui, sinon, n'auraient pas été en mesure de prendre une part aussi substantielle aux délibérations du Conseil des droits de l'homme.

Ce Fonds joue un rôle essentiel pour promouvoir l'universalité du Conseil, en favorisant une représentation plus équilibrée à ses travaux et une participation plus active de l'ensemble des pays, quels que soient les groupes géographiques et linguistiques auxquels ils appartiennent. Tout cela contribue à renforcer le multilatéralisme et à promouvoir la démocratisation des relations internationales.”

S.E. M. Ridha Bouabid, Observateur permanent de l'OIF auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Merci

Kerry
[Bahamas]

Ricardo
[Barbade]

Eric
[Bénin]

Pascal
[Burkina Faso]

André
[Burundi]

Albert
[République
démocratique
du Congo]

Mohamed
[Djibouti]

Yibza
[Éthiopie]

Florieann
[Fidji]

Kasandra
[Grenade]

Nardia
[Jamaïque]

Sengpraarithid
[Laos]

Polo Evodia
[Lesotho]

Kutaka Devine
[Libéria]

Lalane Josiane
[Madagascar]

Fabien
[Madagascar]

Ernest
[Malawi]

Ismail Raushan
[Maldives]

Rajendra
[Népal]

Issaka
[Niger]

Damas
[Rwanda]

Olive
[Samoa]

Thouvía
[Saint-Christophe-et-
Nièvés]

Bynta
[Sainte-Lucie]

Jinelle
[Saint-Vincent-et-les-
Grenadines]

Cassandra
[Sierra Leone]

Jolina
[Îles Salomon]

Mastenebaye
[Tchad]

Adjawè
[Togo]

Efren
[Tuvalu]

Caraiïbes et Amérique latine

NUFF RESPEC

[en Patios–Jamaïque]

MESI

[en Kweyol–Sainte-Lucie]

Afrique

AH-MAH-SAY-GUH-NAH-LOH

[en Amharic–République fédérale
démocratique d'Éthiopie]

NUBA GÂH GNUNON

[en Daye–Tchad]

NA GODE

[en Haoussa–Niger]

MISAOTRA

[en Malagasy–Madagascar]

TENKI

[en Krio–Sierra Leone]

MATONDI

[en Lingala–République
démocratique du Congo]

U YAADA BAARKA

[en Bissa–Burkina Faso]

ZIKOMO

[en Chewa–Malawi]

GADAGUEY

[en Afar–Djibouti]

AKPÈ

[en Ewè–Togo]

E MAMA

[en Kpelle–Libéria]

MURAKOZE

[en Kirundi–Burundi]

MURAKOZE

[en Kinyarwanda–Rwanda]

KEA LBOHA

[en Sesotho–Royaume du Lesotho]

MI KOU NAWO

[en Gon–Bénin]

Asie & Pacifique

TAGIO TUMAS

[en Solomon Pidgin–Îles Salomon]

FAAFETAI LAVA

[en Samoan–Samoa]

DHNYBAD

[en Népal–Népal]

SHUKURIYYA

[en Divehi–Maldives]

VINAKA

[en Fidjian–Fidji]

FAKAFETAI LASI

[en Tuvaluan–Tuvalu]

KO RAB'A

[en Kiribati–Kiribati]

KHOP CHAI

[en Lao–République démocratique
populaire lao]

Les réalisations du Fonds

01.01.2014 - 13.06.2016*

Associez-vous à la belle réussite du Fonds !

Nombre de pays
bénéficiaires :

44

Délégué(e)s bénéficiaires
PMA/PEID et boursier(e)s
du Fonds

Par année et par genre



Total

56



Afrique

18

pays
bénéficiaires

BÉNIN
BURKINA FASO
BURUNDI
DJIBOUTI
ÉTHIOPIE
GUINÉE-BISSAU
LESOTHO
LIBÉRIA
MADAGASCAR
MALAWI
NIGER
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO
RWANDA
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE
SIERRA LÉONE
TOGO
TCHAD

Asie & Pacifique

14

pays
bénéficiaires

FIDJI
ÎLES MARSHALL
ÎLES SALOMON
KIRIBATI
MALDIVES
MICRONÉSIE
NAURU
NÉPAL
PALAOS
RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
POPULAIRE LAO
SAMOA
TONGA
TUVALU
VANUATU

Caraïbes & Amérique latine

12

pays
bénéficiaires

ANTIGUA-ET-BARBUDA
BAHAMAS
BARBADE
BELIZE
GRENADE
GUYANA
HAÏTI
JAMAÏQUE
SAINT-CRISTOPHE-ET-
NIÈVÈS
SAINTE LUCIE
SAINT-VINCENT-ET-LES-
GRENADINES
SURINAME

PMA et PEID bénéficiaires du Fonds

Par ordre alphabétique
PMA - PEID - PMA & PEID



Division des mécanismes du Conseil des droits de l'homme
et des organes de traités
Bureau du directeur
Palais Wilson
52 rue des Pâquis
CH.1201 Genève - Suisse
www.ohchr.org/sidsldc

© Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Tous droits réservés